LA COALITION TERRE

Défendre l'accès à la terre pour des projets d'agriculture paysanne, en particulier collectifs

CONTEXTE

Depuis 20 ans, trois fermes disparaissent chaque jour en Suisse. Cette hémorragie va s'accélérer avec le départ à la retraite de la moitié des agriculteur·rices d'ici à 2038. De plus, l'accès à la terre est particulièrement difficile, pour les néo-paysan·nes, en raison de nombreux freins juridiques, politiques et économiques. Non seulement rien n'est fait pour encourager l'installation de personnes non issues du milieu agricole, mais le prix des terres comme celui des outils de travail ne fait qu'augmenter. Pourtant, le nombre d'apprenant·es dans les diverses filières agricoles ne fait lui aussi qu'augmenter, avec de nombreuses personnes qui ne viennent pas de familles d'agriculteur·rices.

La politique agricole, alignée au libéralisme dominant, et le droit foncier rural suisse, de tradition patrilinéaire et expansionniste, encouragent soit une transmission intrafamiliale des exploitations, soit une remise des terres aux voisin·es déjà installé·es. En résulte une diminution du nombre d'exploitations et un agrandissement de celles qui restent. Ceci engendre une fuite en avant mécanique, chimique et technologique, car les surfaces à travailler sont de plus en plus grandes. Et les domaines de moins en moins transmissibles, car de plus en plus chers. Cette tendance est souvent appelée « l'évolution structurelle », mais il s'agit bien du résultat de choix politiques et non d'une fatalité.

LA TERRE À CELLEUX QUI LA CULTIVENT

Face à ce cercle vicieux, le groupe jeunes d'Uniterre a publié en février 2023 la brochure « La terre à celleux qui la cultivent ». Celle-ci a déjà été augmentée et corrigée, et sa 2e version est parue au printemps 2025. Les auteur·rices s'y penchent sur différents projets agricoles collectifs et analysent les freins juridiques, organisationnels et financiers tout en proposant une boîte à outils alternative et évolutive à destination des personnes qui s'efforcent de monter des projets d'agriculture paysanne. La rédaction de cette brochure ayant soulevé autant de questions qu'elle n'a amené de réponses, et sa diffusion ayant connu un franc succès, une coalition s'est créée autour d'Uniterre afin de continuer le travail.

INSTALLER DAVANTAGE DE PAYSAN·NES EST LA SEULE SOLUTION

La politique agricole propose un agrandissement des structures, la spécialisation, l'industrialisation, la compétitivité ou encore le « smart farming » comme avenir de l'agriculture. Ce modèle agricole pousse entre autres à des prix de vente trop bas, à un épuisement des sols, à la destruction de la biodiversité (sauvage comme cultivée), à l'endettement et à la disparition de l'autonomie paysanne. Pour la coalition terre – même si de multiples barrières freinent la reprise de fermes et le renouvellement générationnel – la solution aux défis actuels reste le soutien à une agriculture paysanne diversifiée, la seule capable de répondre à la fois aux défis climatiques, à la crise alimentaire et au départ à la retraite des producteur·rices.

La priorité doit être donnée à l'installation massive de paysan·nes et, en lien, d'artisan·es transformateur·rices (boulangerie, boucherie, tofuterie, conserverie, etc) dont le travail est également indispensable. Ces installations doivent se faire dans des conditions économiques viables (défense de prix rémunérateurs) et viser une nourriture accessible pour toutes et tous (démocratie alimentaire). C'est bien de replacer l'agriculture et l'alimentation a cœur de nos communautés dont il s'agit.

LA COALITION TERRE

Portée par Uniterre, la coalition terre regroupe des collectifs et organisations actives sur la thématique de l'accès à la terre. Cette coalition se donne les moyens de coordonner un travail de fond sur tous les aspects liés à l'accès à la terre à l'échelle suisse dans l'objectif final de favoriser l'installation de nouvelles paysan·nes, avec un fort accent sur le niveau local.

La coalition terre se compose, à différents niveaux d'implication, de: Uniterre, Mouvement pour une Agriculture Paysanne et Citoyenne (MAPC), Association des petits paysans (VKMB), Longo Maï, Fondation le Lombric, le Radis Noir et différentes personnes à titre individuel.

LES QUATRE MISSIONS DE LA COALITION TERRE

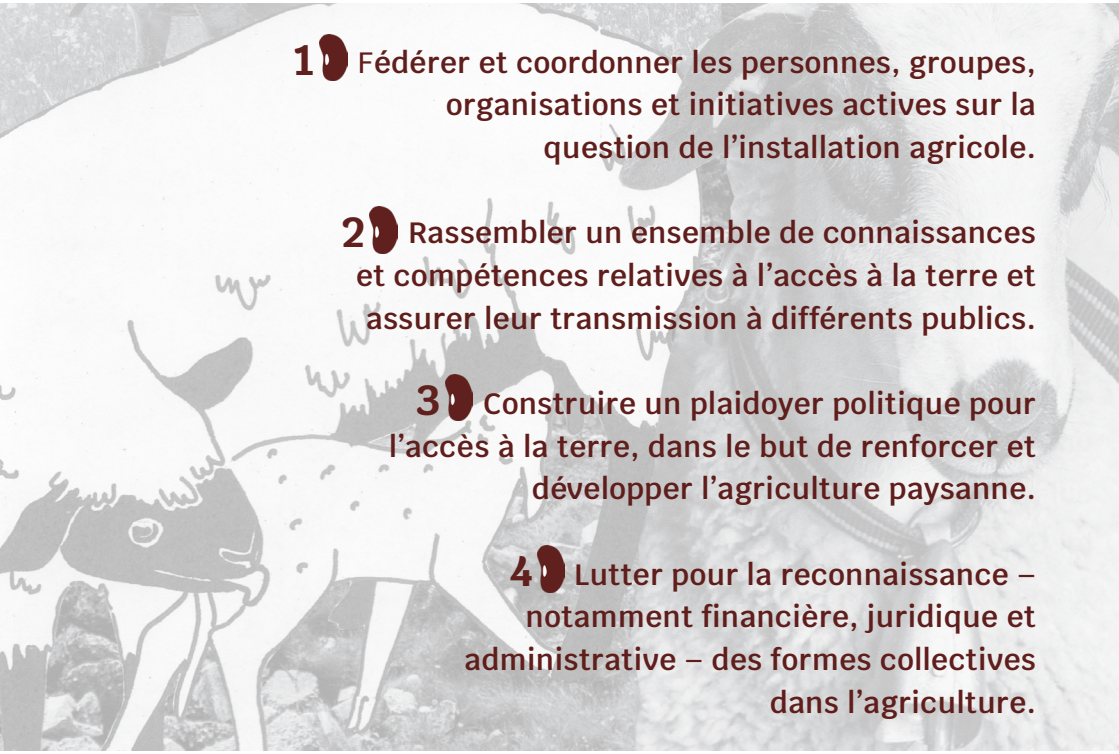

1. Fédérer et coordonner les personnes, groupes, organisations et initiatives actives sur la question de l'installation agricole.

2. Rassembler un ensemble de connaissances et compétences relatives à l'accès à la terre et assurer leur transmission à différents publics.

3. Construire un plaidoyer politique pour l'accès à la terre, dans le but de renforcer et développer l'agriculture paysanne.

4. Lutter pour la reconnaissance – notamment financière, juridique et administrative – des formes collectives dans l'agriculture.

LA LDFR ET LES FREINS À L'ACCÈS À LA TERRE

En Suisse, la vente de terres agricoles est régie par la loi sur le Droit foncier rural (LDFR). Cette loi favorise la remise des fermes dans le cadre familial et à une personne physique. Hormis quelques rares exceptions, il n'existe pas de possibilité d'achat collectif de la terre. De plus, si la ferme est remise hors du cadre familial, le repreneur ou la repreneuse devra s'acquitter de sa valeur vénale, qui peut être jusqu'à 7 fois plus élevée que la valeur de rendement.

Par ailleurs, la LDFR interdit le partage matériel et le morcellement des domaines agricoles, condamnant ces derniers à toujours grandir. Finalement, certains domaines deviennent trop grands et trop chers pour trouver un·e repreneur·se. La plupart des néo-paysan·nes accèdent à la terre via la location. Or celle-ci demeure précaire, car elle ne permet pas d'investir un projet, une terre, sur le long terme.

Une révision partielle de la LDFR est en cours. Ses principaux objectifs sont : conforter l'exploitation à titre personnel, la position des conjoint·es et l'esprit d'entreprise. Reste ouverte la question de la remise extra-familiale qui doit urgemment être facilitée. Il s'agit aussi de favoriser la mise en place de collectifs paysans, tout en maintenant les prérogatives actuelles qui protègent l'accaparement des terres par l'agro-industrie. En janvier 2025, nous avons publié nos propositions sur la révision de la LDFR www.uniterre.ch/fr/la-revision-partielle-de-la-ldfr-nendiguera-pas-la-disparation-des-fermes-suisses/.

LA DÉCLARATION DES NATIONS UNIES SUR LES DROITS DES PAYSAN·NES ET DES AUTRES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES ZONES RURALES UNDROP

« Les paysans et les autres personnes vivant dans les zones rurales ont droit à la terre, individuellement et/ou collectivement, ce qui comprend le droit d'accéder à la terre et aux plans d'eau, zones maritimes côtières, zones de pêche, pâturages et forêts qui s'y trouvent, et de les utiliser et de les gérer d'une manière durable, pour s'assurer un niveau de vie suffisant, avoir un endroit où vivre en sécurité, dans la paix et la dignité, et développer leurs cultures. »

Ceci est l'article 17 de l'UNDROP (https://uniterre.ch/fr/defendre-les-droits-paysans/#undrop), la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan·nes et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. Ce texte a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2018, suite au travail acharné de lobbying de La Via Campesina qui a duré plus d'une décennie. Uniterre a participé activement à ce processus et la Suisse fut l'un des rares pays européens à voter en faveur. Mais depuis 2018, la situation des paysan·nes suisses ne s'est pas améliorée et il est plus urgent que jamais de remonter nos manches afin de garantir notre accès à la terre et la préservation des ressources nécessaires à notre alimentation d'aujourd'hui et de demain.

LES OBJECTIFS DE LA COALITION TERRE

Étudier la possibilité sur le long terme de créer une structure juridique adaptée au contexte suisse qui pourrait acheter du terrain et le mettre à disposition de projets d'agriculture paysanne, en particulier collectifs (type Terre de lien, Terre-en-vue, Antidote, etc.).

Mettre en réseau et accompagner des personnes et groupes intéressés à s'installer en agriculture paysanne.

Garantir un soutien juridique actualisé aux néo-paysan·nes dans leurs démarches.

Organiser des événements dans différents cantons visant un public large pour sensibiliser à la question de l'accès à la terre.

Encourager des modifications de lois et de conditions-cadres qui permettent la réalisation de l'agriculture paysanne, en particulier collective (p. ex. suivre la révision partielle de la LDFR, rédiger des motions au niveau national et cantonal, se tenir informé·es de la jurisprudence…).

Encourager des projets de recherche universitaire (master, doctorat, postdoctorat) sur l'accès à la terre et les moyens de production, le renouvellement générationnel, les formes possibles au-delà de la structure familiale, etc., et proposer des échanges/suivis sur ces sujets.

Savoir et montrer qui possède la terre, qui la travaille, les critères d'attribution des terres, et les départs à la retraite dans les 15 prochaines années. Accéder aux chiffres et données et les analyser, les montrer sous une forme statistique ou cartographique.

Collaboration avec les communes : proposer des pistes aux communes intéressées par les questions d'agriculture quant à la gestion de leurs biens (en particulier celles qui possèdent des terres agricoles et/ou des plans climat).

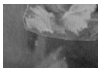

Trouver des moyens pour développer des fonds privés et publics pour l'installation des néo-paysan·nes, en particulier les projets collectifs.

La coalition terre se réunit en comité de pilotage 3 à 4 fois par an. Au niveau géographique, elle reste principalement active sur les cantons de Vaud et Genève, mais tend à se développer sur Fribourg, Neuchâtel et la Suisse allemande. La brochure « La terre à celleux qui la cultivent » est par ailleurs disponible en allemand (automne 2024) et en italien (automne 2025). Le gros du travail qui vise à la réalisation des objectifs est effectué par différents groupes de travail (GT) dont : le GT juridique, le GT accompagnement (de projets paysans), le GT politique, le GT veille terre (souvent organisé par canton), le GT fondations et finances, le GT Zugang Zu Land (pour la Suisse allemande). Tous ces groupes de travail comptent de nombreuses personnes alliées, paysannes, chercheuses, élues ou militantes, et sont rejoignables !

COALITION TERRE

Contacter la coalition terre
terre@uniterre.ch
+41 78 824 85 01

Lire la brochure « La terre à celleux qui la cultivent »
https://uniterre.ch/wp-content/uploads/2025/03/Brochure_F_2ed_pdf_avec_couv_200325-3.pdf

Plateforme pour la remise de fermes extra-familiale, par l'Association des petits paysans (VKMB)
www.remisedeferme.ch

Pour aller plus loin sur l'accès à la terre
www.uniterre.ch > actualités > accès à la terre

Pour aller plus loin sur l'agriculture paysanne
www.uniterre.ch > nos combats > diagnostic agriculture paysanne

uniterre
POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Longo maï

MAPC
MOUVEMENT POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET CITOYENNE

ASSOCIATION DES
PETITS PAYSANS